



International Committee of the Red Cross
19 Avenue de la Paix
1202 Geneva
Suisse

13 July 2021

Madame, Monsieur,

Nous sommes des citoyens européens d'origine éthiopienne résidant dans douze pays de l'Europe. Nous soutenons en tant que membres de la branche européenne de la force opérationnelle mondiale Defend Ethiopia (<https://defendethiopia.com/about/>).

Suite à la déclaration par le gouvernement éthiopien d'un cessez-le-feu humanitaire unilatéral le lundi 28 juin 2021 et l'armée nationale a retiré de la majeure partie du Tigré. Et puis, le Front populaire de libération du Tigray (TPLF) a pris le contrôle de la région, y compris de la capitale Mekelle. Depuis, des centaines de civils auraient été torturés et tués par le TPLF, accusé comme des collaborateurs de l'administration régionale intérimaire du Tigray. Nous condamnons ces meurtres brutaux et implorons le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) d'intervenir pour y mettre fin et d'apporter son soutien aux familles des victimes.

Nous souhaitons également porter à votre attention un cas de violation grave des droits de l'homme et de violation du droit international concernant la protection des prisonniers de guerre (PG) et des fonctionnaires dans la région de Tigray en Ethiopie. Nous pensons que le CICR a un rôle particulier et l'obligation morale et légale de suivre la situation de très près, de la traiter en priorité et de mettre fin à ce grave drame humain.

Quelques jours après la prise de contrôle de la majeure partie du Tigray par le TPLF, des images d'un traitement totalement inacceptable des prisonniers de guerre sont apparues dans les médias locaux et internationaux. Des centaines de soldats ont été exhibés à Mekelle, certains d'entre eux étant portés par leurs camarades qui n'étaient pas eux-mêmes en bonne santé. Les soldats étaient visiblement intimidés et désarmés par les huées et les insultes des spectateurs.

Tout ce spectacle va à l'encontre des Conventions de Genève sur les prisonniers de guerre, qui s'appliquent à tous les belligérants et stipulent que "les prisonniers de guerre doivent être protégés en tout temps, notamment contre les actes de violence ou d'intimidation, contre les insultes et la curiosité publique" (CG III, art. 13). À ce jour, on ne sait pas non plus si les prisonniers blessés ou malades ont reçu l'aide du CICR ou de toute autre organisation. Dans l'ensemble, ce qui s'est passé est un cas clair de violation de la Convention selon laquelle les prisonniers de guerre doivent être "traités avec humanité, dans le respect de leur personne et de leur honneur". Nous pensons que l'exposition de ces prisonniers par le TPLF avait pour but de décourager, de démoraliser et d'humilier l'armée fédérale et le peuple éthiopien.

Nous disposons également d'informations non confirmées selon lesquelles certaines des personnes exhibées à des fins d'humiliation et de curiosité publique pourraient être des non-combattants, des fonctionnaires d'autres régions du pays. En agissant ainsi, le TPLF pourrait avoir l'intention d'augmenter artificiellement le nombre de soldats prisonniers de guerre en emprisonnant des civils à des fins de négociation politique avec le gouvernement fédéral. Il est inquiétant de constater qu'aucun nombre officiel de prisonniers de guerre n'est disponible et que différents membres dirigeants du TPLF ont donné des chiffres très différents, allant de 2 000 à 10 000 prisonniers entre leurs mains. De telles incohérences peuvent mettre en danger la sécurité des prisonniers de guerre et il sera difficile de rendre compte de chaque personne impliquée.



Ainsi, le TPLF devrait divulguer le nombre officiel de prisonniers de guerre et le CICR a pour mandat d'obtenir ce chiffre, de les visiter, d'évaluer et de vérifier leurs conditions.

En outre, certains des captifs ont été soumis à des " interviews " dans les médias locaux, qui ont ensuite été diffusées sur les réseaux sociaux. La Convention de Genève indique que les prisonniers de guerre ne sont "pas obligés de donner des renseignements autres que leur nom, leur âge, leur grade et leur matricule." Pourtant, ces personnes ont interrogé, entre autres, d'où elles venaient et pourquoi elles étaient venues dans la région du Tigray. Ces prisonniers de guerre souffriront sans aucun doute de cette humiliation personnelle, car elle constitue un mépris délibéré de leur dignité et de leur honneur personnel, les expose à une plus grande "curiosité publique" et constitue une atteinte à leur vie privée, puisqu'ils peuvent être facilement identifiés par d'autres personnes.

Le TPLF et ses partisans n'ont cessé de diffamer les membres de la Force de défense nationale éthiopienne en les qualifiant de "violateurs des droits de l'homme" et d'"auteurs de massacres". Plusieurs ONG internationales et les médias du monde entier ont amplifié ces propos sans aucune critique, sans enquête approfondie ni procédure légale, ce que nous rejetons totalement. Maintenant que les prisonniers de l'armée fédérale dépendent entièrement de l'aide fournie par ces mêmes ONG, ce cadrage négatif injuste les rend extrêmement vulnérables. L'intervention du CICR est primordiale avec sa bonne réputation de défenseur des droits des prisonniers. Nous vous implorons de veiller à ce que des prestations et des soins médicaux soient fournis aux prisonniers de guerre, comme le prescrit le droit international.

Nous demandons au CICR de fournir, conformément à son mandat et aux Conventions de Genève, une protection et une assistance humanitaires aux victimes de conflits armés, ainsi qu'aux personnes qui ne sont plus impliquées dans des combats armés et à celles qui sont présentées comme telles, qui sont détenues par le TPLF. Il faudra rappeler aux dirigeants du TPLF que les prisonniers de guerre doivent être traités humainement à tout moment, dans le respect de leur dignité et de leur honneur, et protégés des intimidations et des insultes publiques.

Nous sommes convaincus que le CICR peut faire tout cela et contribuer à la protection et à l'assistance des personnes les plus vulnérables.

Cordialement,

M. Zelalem Getahun,

Coordinateur, Groupe de pilotage de la Defend Ethiopia Task Force en Europe organisé en Belgique, République tchèque, France, Allemagne, Irlande, Italie, Norvège, Espagne, Suède, Suisse, Pays-Bas et Royaume-Uni.

Courriel : ChairPerson@DefendEthiopia.com

Site web : DefendEthiopia.com